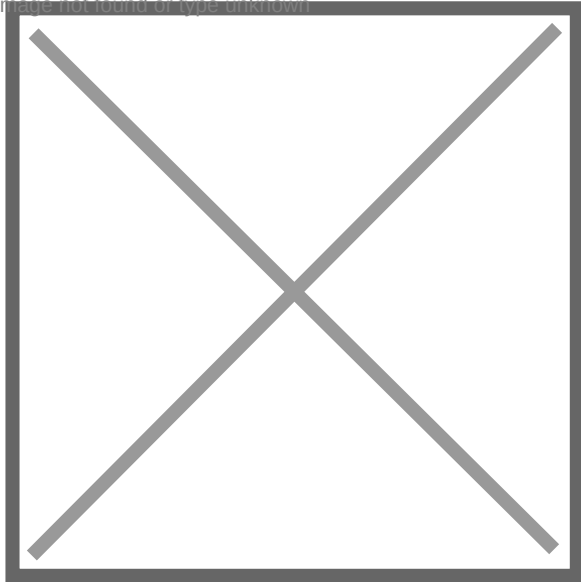


Image not found or type unknown



Loyers impayés et avis d'expulsion

Par **nany**, le **31/07/2009** à **14:39**

Bonjour, rnje suis locataire depuis 9 mois , je suis rmiste, et j'ai un bail de 3 ans le loyer est de 700 euros le mois. dans cette maison, des travaux nombreux et important au point de vue de l'hygiene et de la sécurité de mes enfants, sont à faire, le propriétaire du logement refuse de les faire. il perçoit l'aide de logement d'un montant de 480 euros , j'ai donc arrêter le virement restant de 220 euros depuis le mois de mars. rnactuellement, il souhaite recupérer son logement pour y résider. quels sont mes droits? rnil demande aujourd'hui le remboursement des loyers impayés, et veut m'expulser de la maison.rnque dois-je faire ? ai-je droit à des indemnités? dois-je rembourser les loyers impayés ?rne je vous remercie d'avance pour votre aide